

Toulouse, le 02 février 2018

Mesdames et Messieurs les Directeurs des  
Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture

**Objet : Transferts 2018/2019**  
**PJ : Dossier de demande de transfert**

Je vous prie de bien vouloir me transmettre **avant le 25 mai 2018, délai impératif**, les demandes de transfert des étudiants souhaitant poursuivre leurs études à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse pour l'année universitaire 2018/2019.

Après examen des motivations de chaque demande, et sous réserve de la capacité d'accueil de notre établissement, l'ENSA de Toulouse acceptera uniquement les dossiers des étudiants ayant **validé toutes les unités d'enseignement** :

- de la première année (60 crédits ECTS) ;
- des deux premières années (120 crédits ECTS) ;
- du cycle de licence (180 crédits ECTS) ;
- de la première année du cycle de master (180 ECTS en Licence et 60 ECTS de la 1<sup>ère</sup> année de Master) + **obligatoirement le mémoire de séminaire**.

Afin d'être recevable, le dossier de transfert doit obligatoirement inclure les pièces suivantes :

- La demande de transfert formulée par l'étudiant, **obligatoirement visée** par le chef d'établissement (imprimé ci-joint),
- Une lettre de motivation aussi précise que possible,
- Les relevés des notes et ECTS obtenus tout au long du cursus.
- Facultativement, les étudiants peuvent joindre un book à leur dossier, ce dernier ne devant pas excéder le format A4 (les formats supérieurs, les clés USB et les CD-Rom ne sont pas acceptés).

**Les dossiers incomplets ou mal renseignés et en tout état de cause remis après le 25 mai 2018 seront automatiquement rejetés.**

Les réponses aux demandes de transfert seront communiquées aux écoles et aux étudiants concernés durant la première semaine de juin 2018.

Les inscriptions administratives pour les transferts auront lieu sur convocation **à des dates qui leur seront précisées ultérieurement**.



**Béatrice BÉGAULT**

Ecole Nationale Supérieure  
d'Architecture de Toulouse  
Béatrice BÉGAULT  
Directrice des Etudes

**DEMANDE DE TRANSFERT  
ANNÉE 2018-2019**

Vers l'ENSA de TOULOUSE

**DATE LIMITE DE DÉPÔT : 25 mai 2018**

Ecole d'architecture d'origine .....  
 NOM – Prénom .....  
 N° étudiant actuel : .....  
 Date et lieu de naissance .....  
 Adresse postale où vous serez joignable en juin 2018 :  
 .....

E-Mail : .....  
 Tél. : .....

Année de votre 1<sup>ère</sup> inscription dans une école d'architecture .....

**CYCLE EN VUE DUQUEL LE TRANSFERT EST DEMANDÉ EN 2018/2019 :**

- Cycle Licence (.....année)  
 Cycle Master (.....année)

**POSITION DANS LE CURSUS 2017-2018 (année en cours) :**

**Cycle Licence :**

1<sup>ère</sup> année  2<sup>e</sup> année  3<sup>e</sup> année Nbre d'inscription dans le cycle : - 1 - 2 - 3 - 4 - 5 (entourer)

**Cycle Master :**

1<sup>ère</sup> année  2<sup>e</sup> année Nbre d'inscription dans le cycle : - 1 - 2 - 3 - 4 (entourer)

Nombre de crédits ECTS validés à la fin de l'année 2017-2018 (ne pas compter le 2<sup>sd</sup> semestre en cours) :

Licence : .....  
 Master : .....

Diplôme de 1<sup>er</sup> cycle (Licence) obtenu le.....

**Autres écoles d'architecture choisies** : .....

**Demande de bourse déposée** :  Oui, auprès du CROUS de : .....  
 Non

**Le transfert par année ne sera recevable que si toutes les Unités d'Enseignement des années antérieures sont validées.**

Certifié sincère et véritable,

Fait à ..... le ..... 2018

Signature de l'étudiant(e)

**AVIS DU DIRECTEUR DE L'ÉCOLE D'ORIGINE (OBLIGATOIRE)**  
 † Avis favorable † Avis défavorable (motivation)

Signature et cachet de l'établissement